



Fiche d'inscription DEVOIRS FAITS

2024 - 2025



Le travail personnel des élèves : un facteur de réussite au collège

Le dispositif "Devoirs Faits" permet :

- d'améliorer la liaison entre les temps de classe et les devoirs.
- rendre explicites les attendus des "devoirs"
- favoriser la continuité entre le temps scolaire et le temps familial.

Qu'est ce que le dispositif "Devoirs Faits" ?

Devoirs faits est :

- un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.
- un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel.

Les heures proposées par le dispositif ne suffisent pas toujours à ce que l'ensemble du travail personnel de l'élève soit réalisé. L'élève doit partir chez lui en sachant ce qu'il lui reste à réaliser.

Qui est concerné ?

Devoirs faits s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires. L'inscription est gratuite en remplissant le coupon réponse au verso. La désinscription est possible.

Les modalités

Un ou plusieurs créneaux hebdomadaires sont accessibles à chaque élève du collège. L'accès à "devoirs faits" est donc plus compliqué pour les élèves ayant choisi plusieurs enseignements optionnels.

A chaque séance, les équipes d'encadrants, des professeurs, proposeront de travailler par pôles disciplinaires. Le travail en groupe sera initié. L'appel est fait à chaque séance, et l'exclusion du dispositif est possible.

Un accès aux ressources numériques

Les participants auront accès à des ordinateurs et tablettes de l'établissement, et seront formés à leur utilisation. Les devoirs nécessitant une connexion à internet ou un ordinateur pourront être accessibles à tous les élèves du collège. Par exemple, le parcours de formation PIX pourra être effectué pendant ces heures.



Tableau d'inscription

Nom :

Prénom : Classe :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 / 9H00					
9H00 / 10H00	∅			∅	
10H00 / 11H00	∅			∅	
11H00/ 12H00	∅			∅	∅
12H45/ 13H30			∅		
13H30/ 14H30		∅	∅		
14H30/ 15H30			∅		∅
15H30/ 16H30			∅		

En fonction des choix d'option ou de séances en groupe, chaque élève n'a pas accès à tous les créneaux proposés pour sa classe.

 **Mettre une croix dans le créneau demandé.**
Précisez "semaine A / semaine B" si besoin.

Vous pouvez mettre des préférences avec des numéros que nous essaierons de respecter.
Les élèves seront inscrits si le créneau est ouvert (en fonction des demandes) ou en fonction des places.
 Leur inscription sera effective sur pronote dans l'emploi du temps quelques jours après votre demande.

cette fiche est à remettre dans une urne à la vie scolaire ou à rendre au professeur principal

j'ai pris connaissance que l'inscription de mon enfant sur les créneaux de 16h30 à 17h30 ne lui permettra pas d'être pris en charge par le ramassage scolaire habituel.

Attention pour les créneaux suivants, les élèves transportés ne pourront pas prendre le bus.
Les responsables doivent venir rechercher leur enfant à 17h30

16H30/ 17H30			∅		
--------------	--	--	---	--	--

Le

Signature